

ANSWER BY THE ACCUSED: (Continuation)

Le Lieutenant Lepage est venu au clink et m'a demande: Si tu veux travailler, on va te clairer de ta Cour-Martiale, je vais en parler au Major Leclerc pour essayer de te clairer. Je lui ai dit que je n'etais pas wa pour rester ici avec tous les gars que je ne connais pas, que s'il ne me donnait pas mon transfer, j'aimais autant etre classe A et m'en aller sur la draft, ou rester dans le clink, puis-que je ne pouvais pas men aller sur la draft. Il m'a dit que les declasses etaient suppose etre transfere au District a Montreal, apres la draft. Je lui ai dit: "Donnez-moi une passe en sortant d'ici, je travaillerai apres ma passe. J'ai apres passe devant le Major Leclerc pour la meme cause, il m'a demande si j'etais pour travailler et je lui ai repondu que je travaillerais a condition d'avoir une passe. Il m'a dit qu'on parlerait de passe un peu plus tard. J'ai sorti avec 3 jours de paie, et dans l'apres midi, j'ai retourne le voir pour ma supposee passe. Il m'a repondu qu'il me donnerait ma passe dimanche soir. Je lui ai demande si je ne pouvais pas avoir un plus long week-end, que ca faisait 5 mois que je n'avais pas ete chez-nous. Il a dit qu'il essaierait de m'en donner un plus long. Il m'a dit qu'il donnerait un ordre au Lieut. Forget, et de revenir le lendemain. J'ai ete voir M. Forget, et il m'a dit qu'il n'avait pas eu d'ordre du Major Leclerc de donner des passe. Je lui a dit, vous etiez ici hier quand il a dit qu'il etait pour me donner une passe? Il m'a repond, en tout les cas, attends une couple de minute, le Major va venir. J'ai attendu et le Major Leclerc ne venait pas. Le Lieut. Forget m'a rappele et m'a dit que d'ici 5 heures si je ne travaillais pas que j'aurais une cour-martiale. alors j'ai pris une cour-martiale plutot que de travailler. J'ai passe devant le docteur, il m'a trouve que j'etais classe C.2, et il m'a examine et m'a mis dans le clink.

Merrier A
.....

Rules of Procedure (C) (D) and (E) has been complied with.

Taken down, by me, in presence of the accused, at
Valcartier Camp.P.Q. on the 16th day of September, 1941.

.....
2/Lieut. Jules M. Fortier F.M.R.
Attached to A.(I)T.C. A-15.
Valcartier Camp. P.Q.